

Sur le parcours

Bord de près – Engagement à la marque – Changement de parcours



Jean-Bernard Luther

Membre commission formation Swiss Sailing

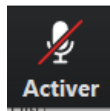
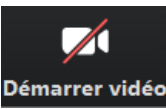
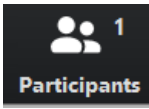

NJ - NRO

Samir Saydjari

Membre commission formation Swiss Sailing

NJ – NRO

Règles durant la séance

- Micro sur silence (mute) →  Activer
- Vidéo désactivée (l'animateur la réactivera si nécessaire) →  Démarrer vidéo
- Main levée utiliser l'icône "Main levée" pour demander la parole →  Participants
- Chat éviter de chatter hors propos →  Converser



Participants

Si vous cliquez sur Participants, vous pourrez voir les personnes qui sont actuellement en réunion. La liste des participants vous donnera également l'option de lever la main et de vous renommer.

- **Lever la main** – notifie l'animateur et affiche une notification pour simuler la main levée

Des espaces d'échange et de discussion ont été aménagés au cours de la présentation

Cette soirée continue le cycle mis en place par l'ACVL et la FVLJ

Sessions et thèmes :

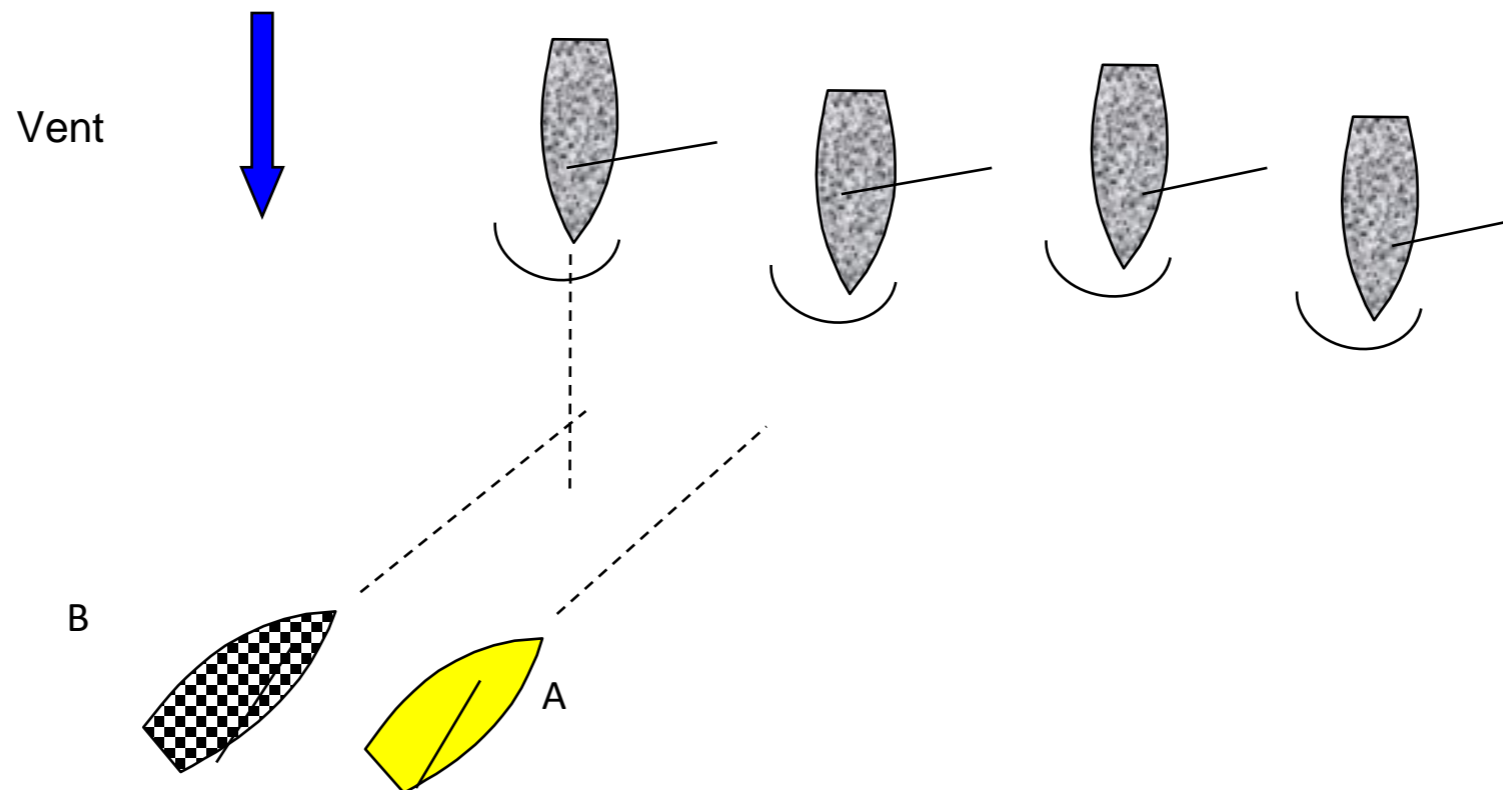
- 18 mars Marque au vent (règles – tactique et stratégie)
- 25 mars Marque sous le vent (règles – tactique et stratégie)
- 01 avril L'arrivée (règles – tactique et stratégie)

Inscription via « Manage2Sail » **au plus tard à 17h30 avant chaque séance**

Obstacle:

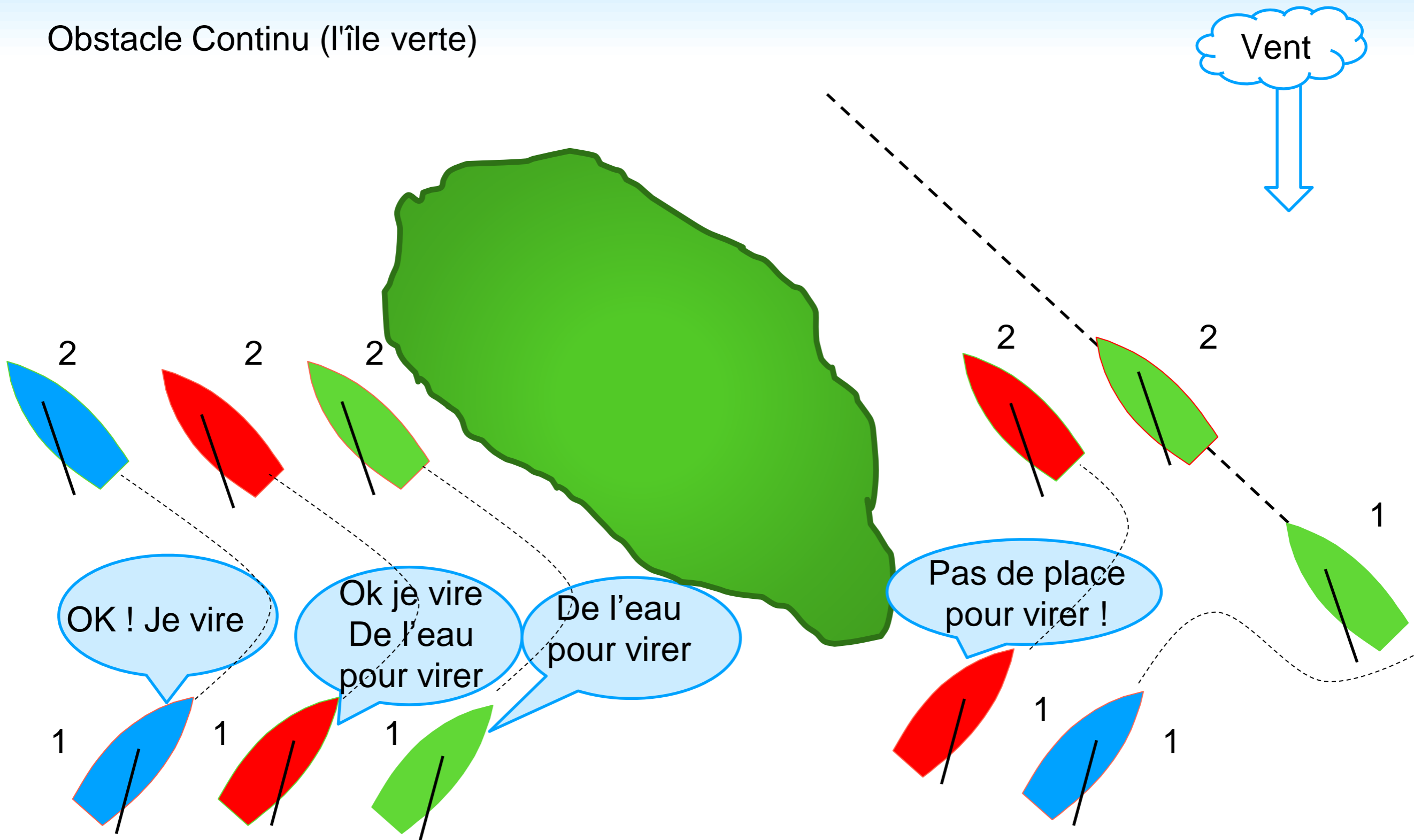
Un objet qu'un bateau ne pourrait pas passer sans modifier sensiblement sa route.....
 Cependant un bateau en course n'est pas un obstacle pour les autres bateaux à moins qu'ils ne soient obligés de s'en maintenir à l'écart,....

Question : un bateau prioritaire peut-il être un obstacle ?



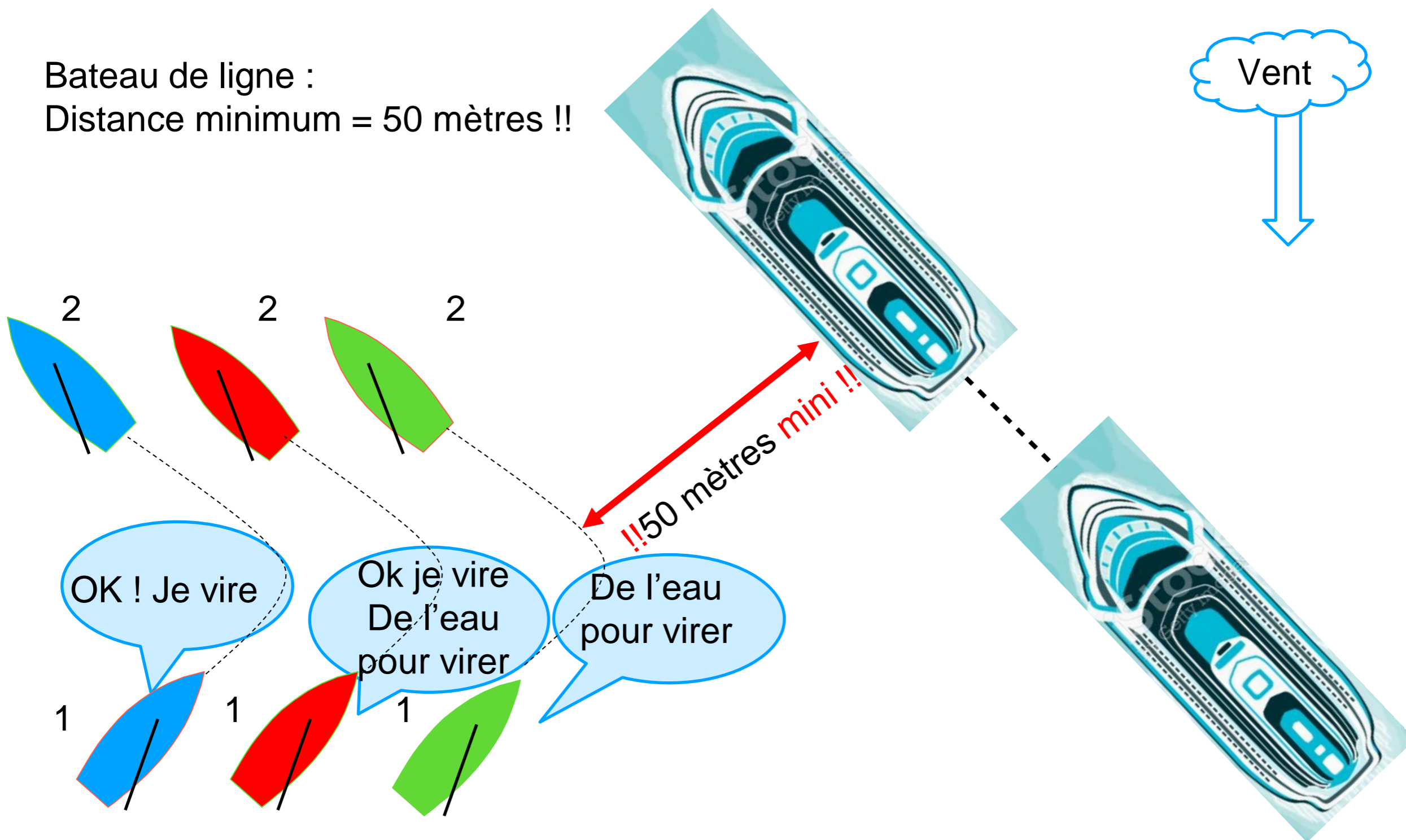
Est-ce que le bateau jaune peut demander à noir et blanc de virer pour éviter l'obstacle ?

Obstacle Continu (l'île verte)



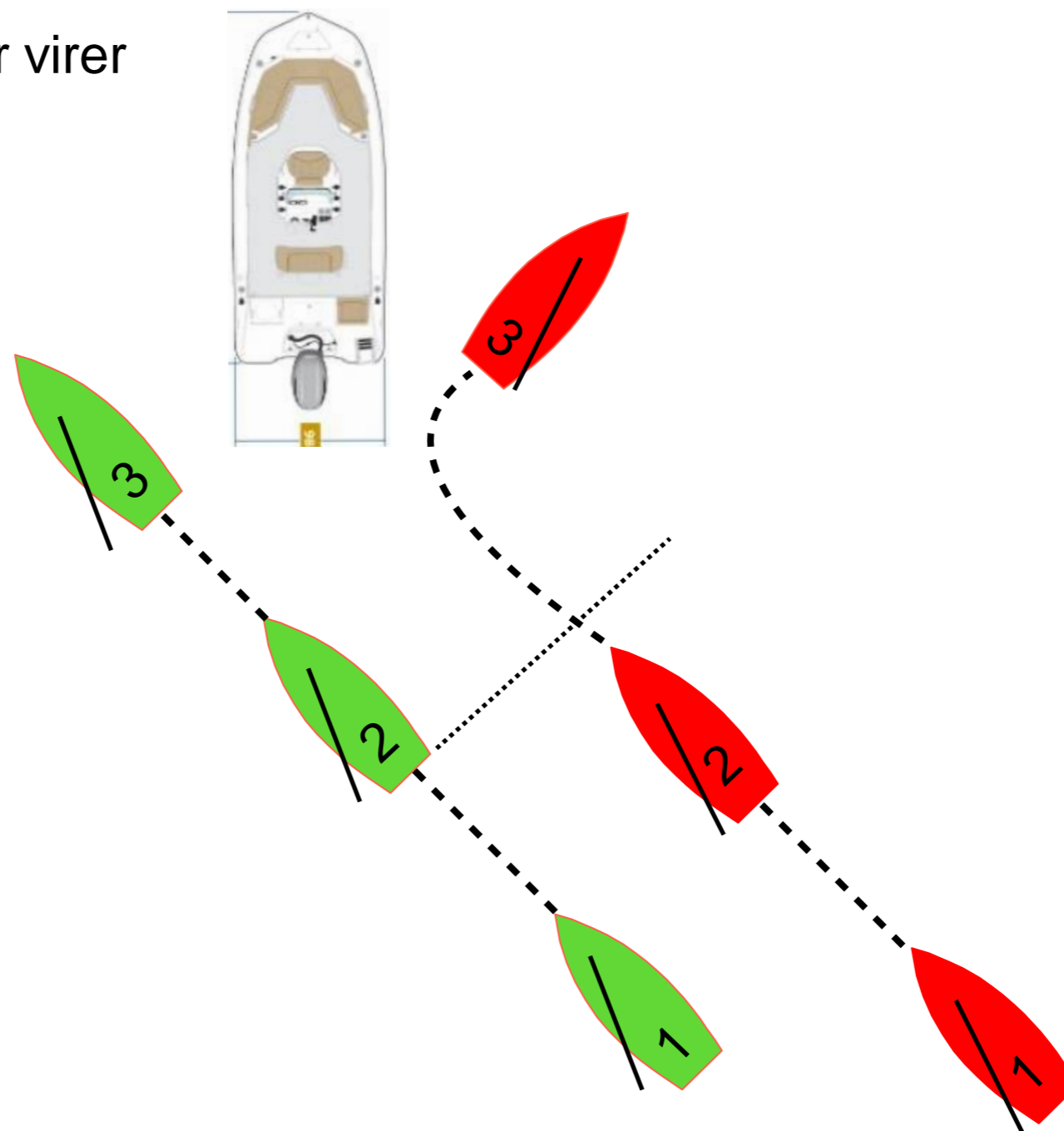
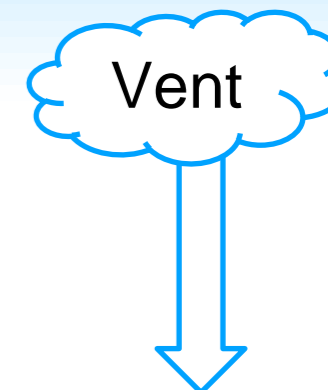
Définition : Un navire qui fait route, y compris un bateau en course, ne constitue jamais un obstacle continu.

Bateau de ligne :
Distance minimum = 50 mètres !!

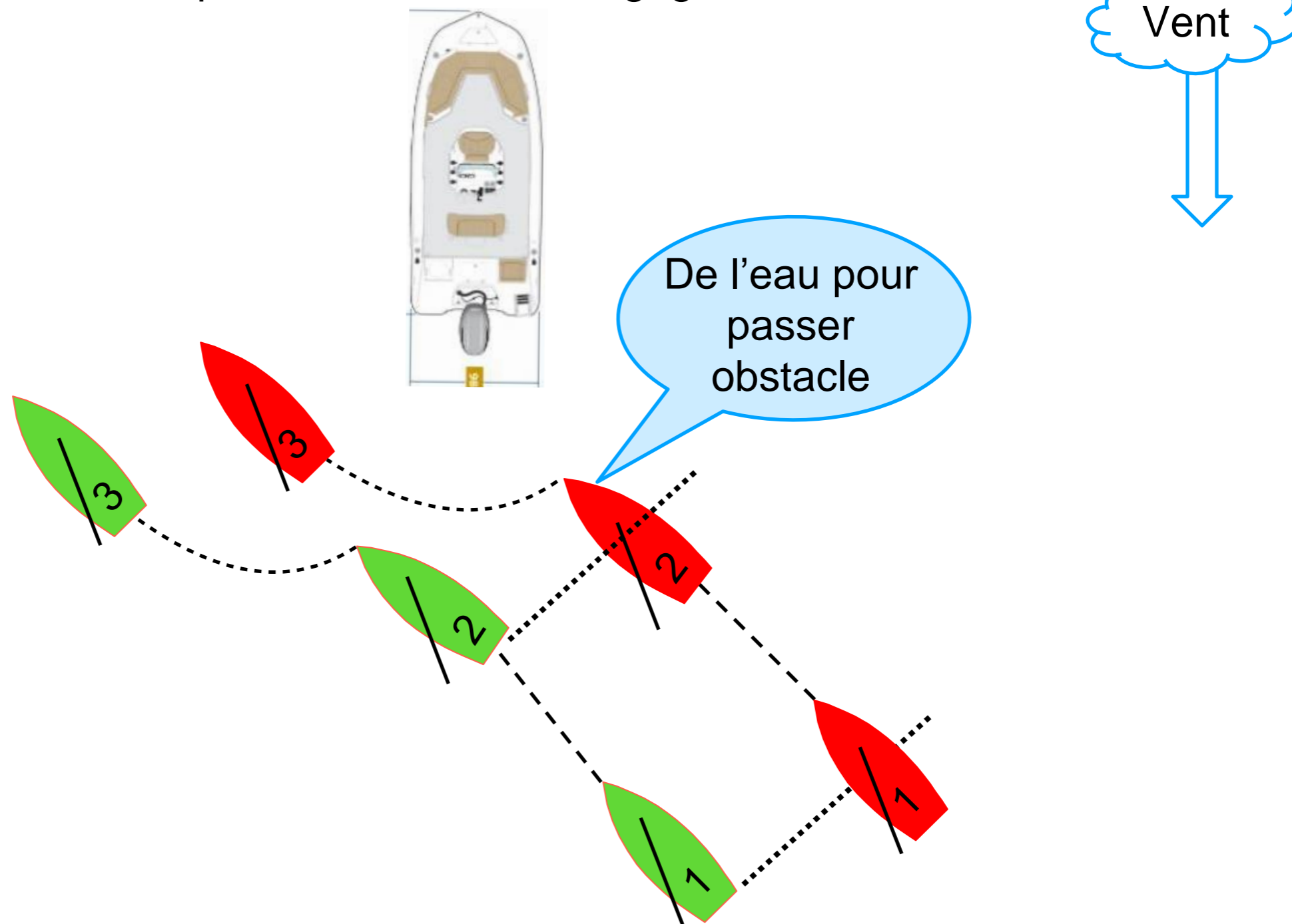


Obstacle (Bateau fixe au mouillage, pédalo, pêcheur)

- Rouge Pas d'engagement et pas d'eau doit virer
- VERT Pas de place pour virer



R 19.2(b) Quand les bateaux sont engagés, le bateau à l'extérieur doit donner au bateau à l'intérieur la place de passer entre lui et l'obstacle, sauf s'il a été dans l'incapacité de la faire depuis le moment où l'engagement a commencé.



Règle 19 et 20 – Y a-t-il des questions ?

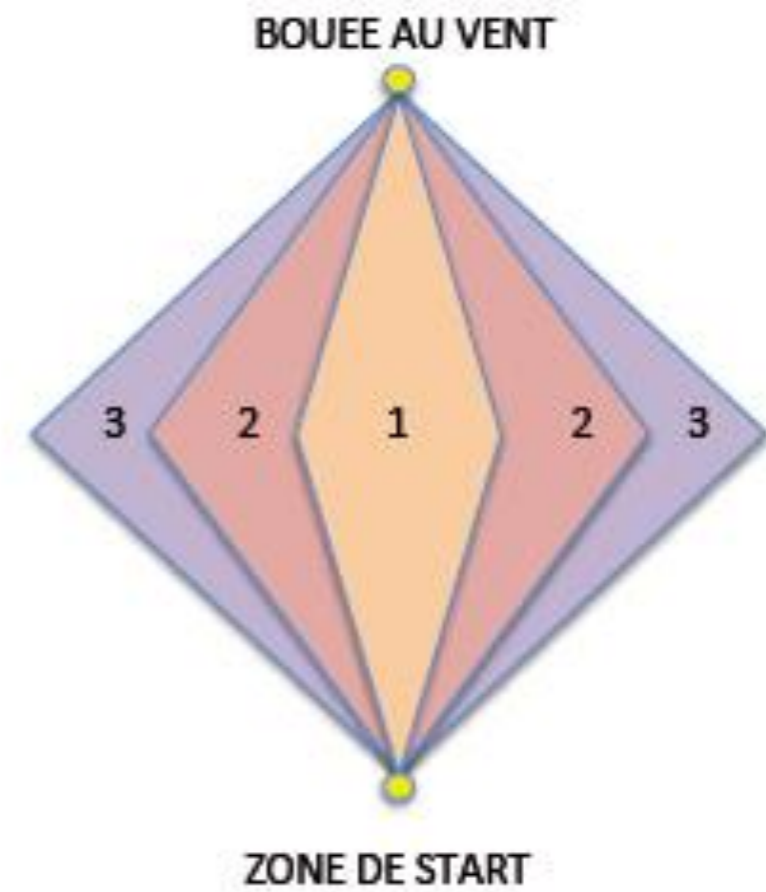
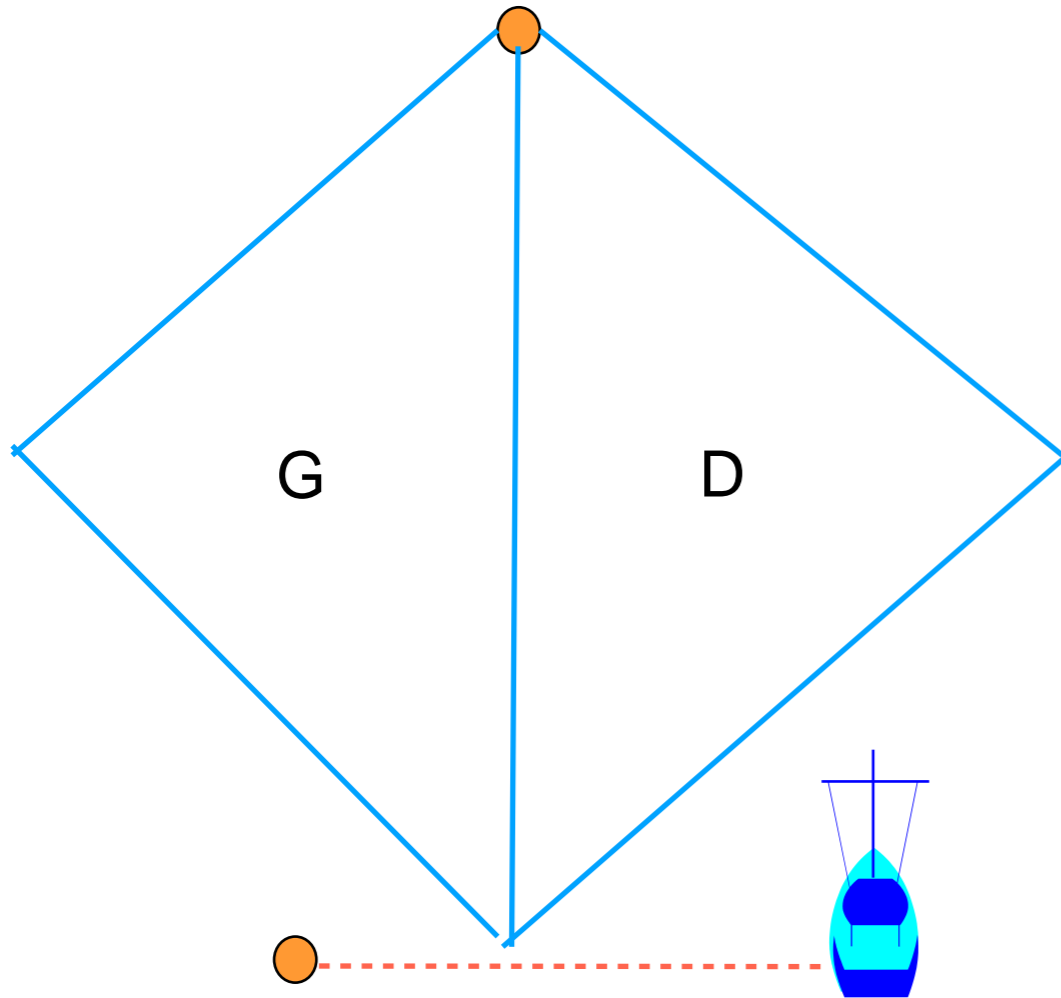
C'est le moment de "chatter"

Avez-vous des questions sur ce qui vient d'être expliqué ?

Le choix du côté de navigation au près conditionne la manœuvre : croiser ou virer

Important :

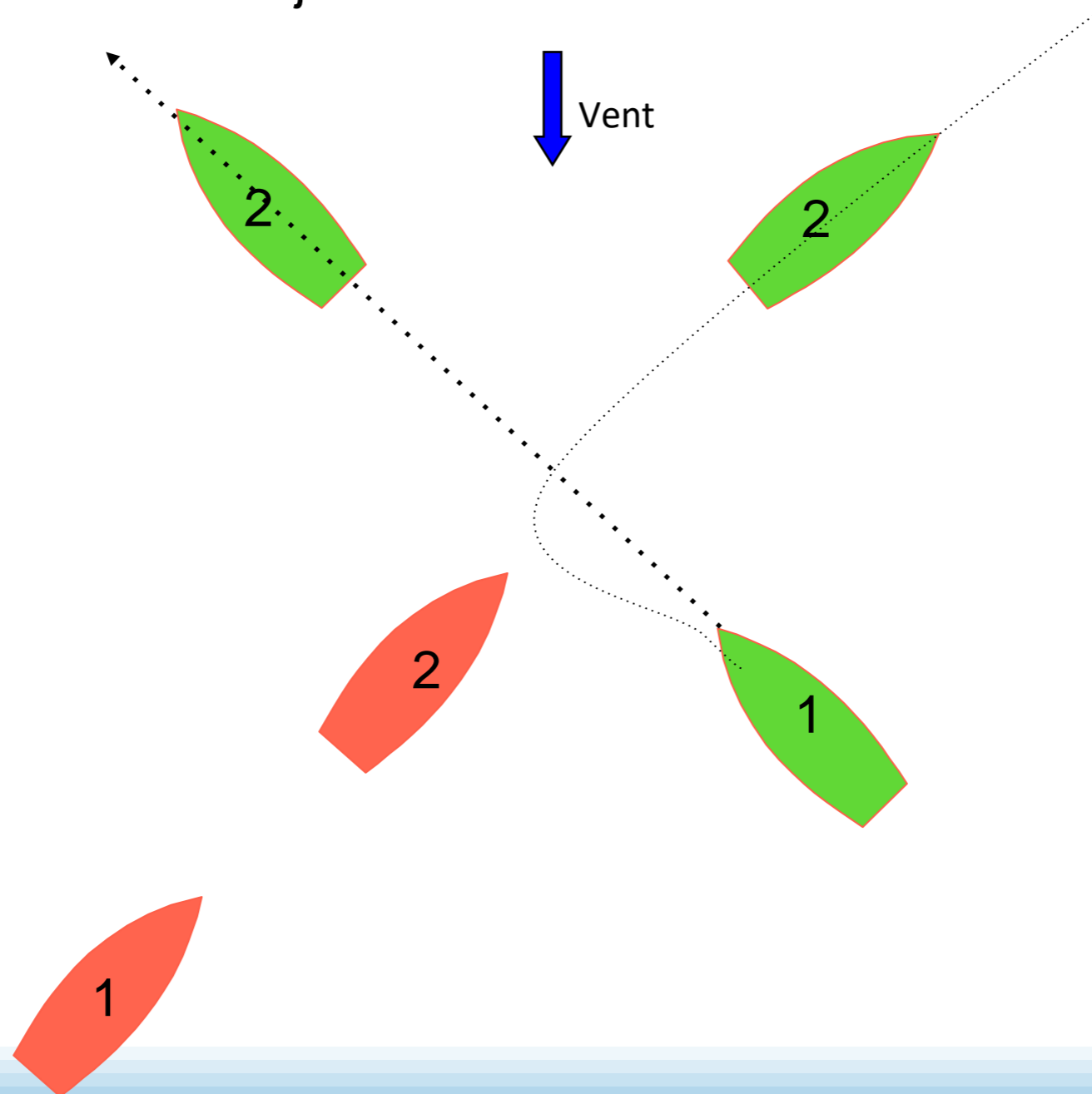
- Se situer sur le parcours par rapport aux secteurs de navigation
- Avoir un plan de nav pour décider lors des croisements si il faut croiser ou accompagner l'adversaire
- Terminer le près par une arrivée sur layline tribord avant les 3 longueurs de la bouée



Exemple, je suis tribord amure prioritaire :

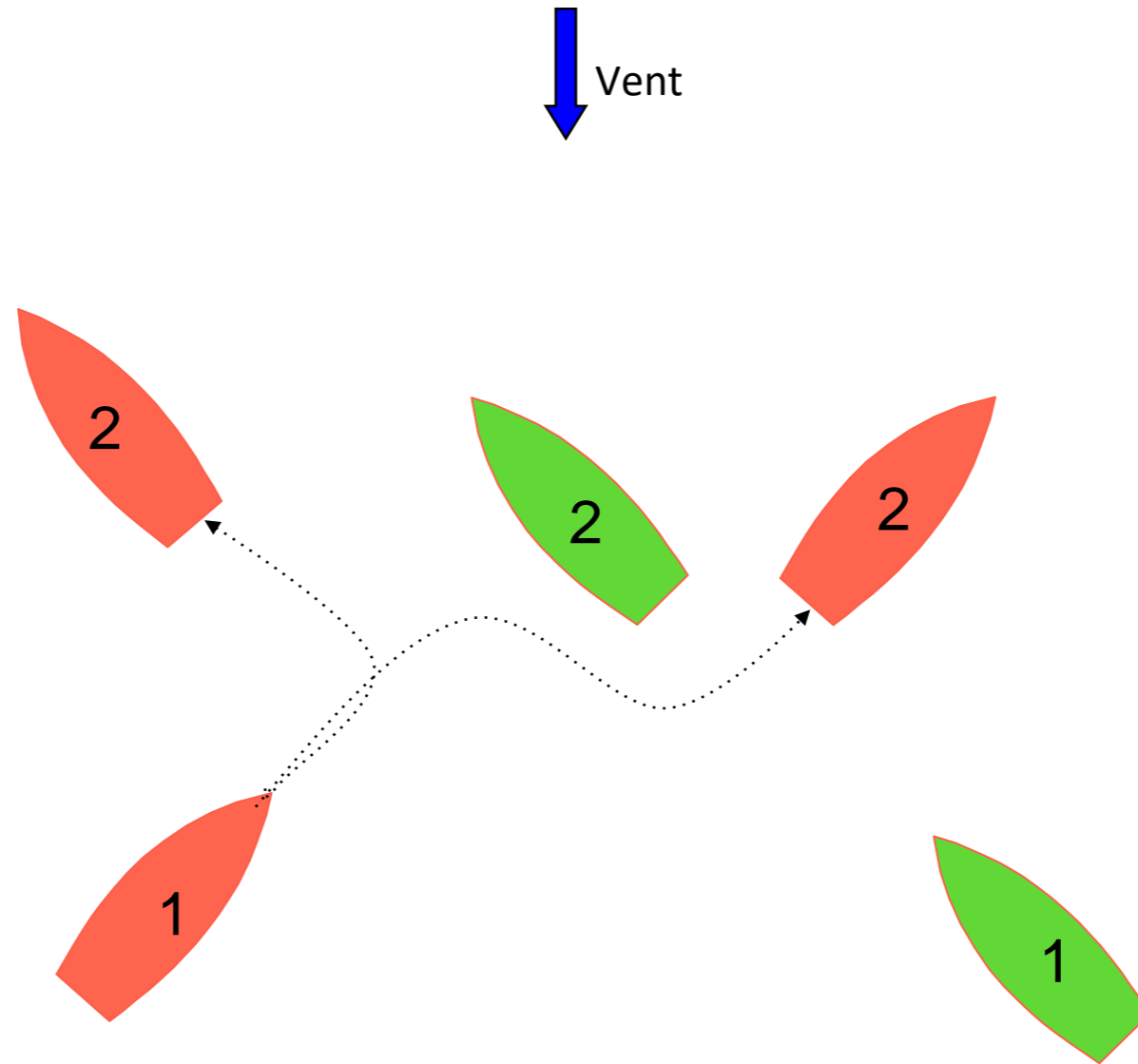
1- Je veux aller à gauche et donc je poursuis en croisant les bâbords

2- Je veux aller à droite et donc je vire devant ou sous le vent des bâbords



Exemple, je suis bâbord amure non prioritaire :

- 1- Je veux aller à droite donc je poursuis en croisant les Tribords
- 2- Je veux aller à gauche et donc je vire devant ou sous le vent des tribords



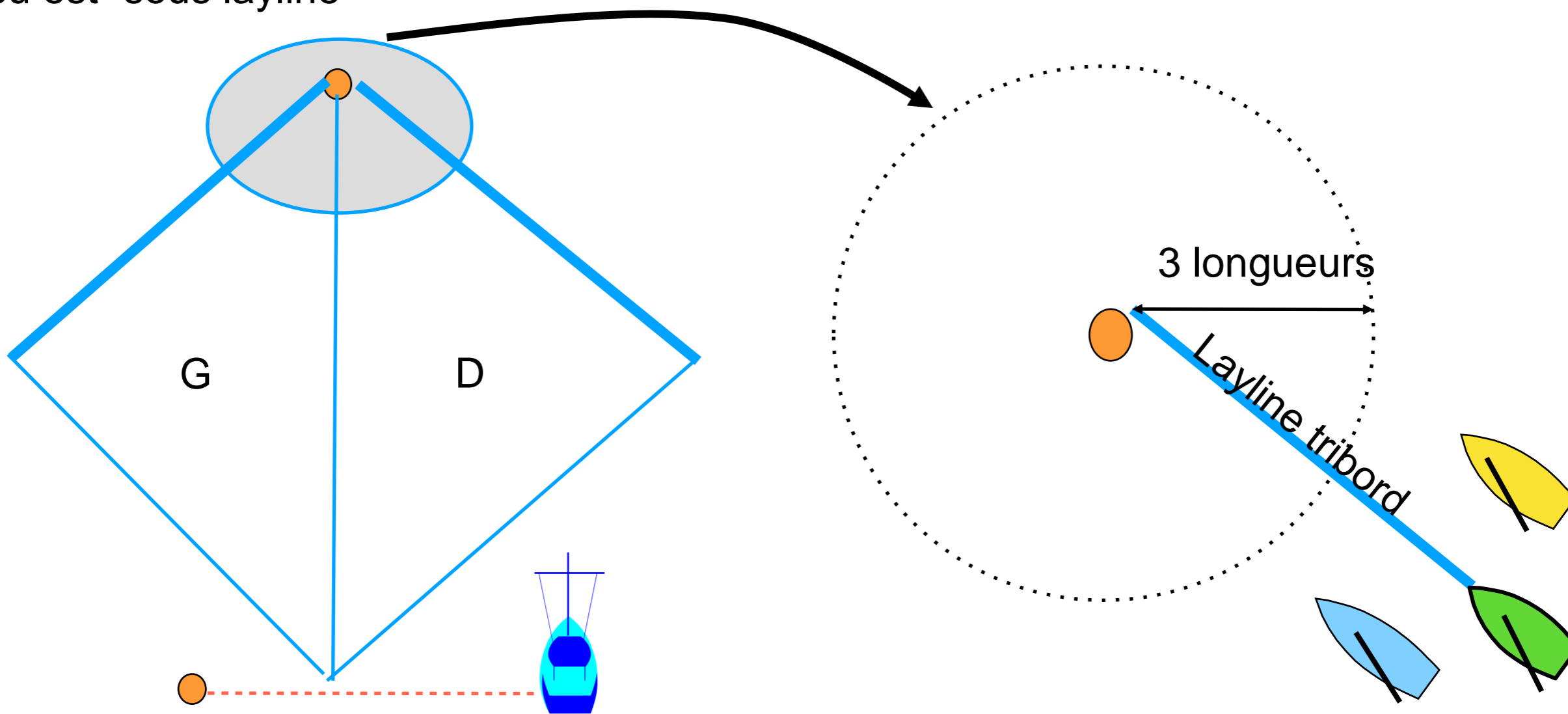
Limites du “cadre” pour le dernier bord à la bouée au vent :

- Layline babord
- ou Layline tribord

Jaune est “over-Layline”

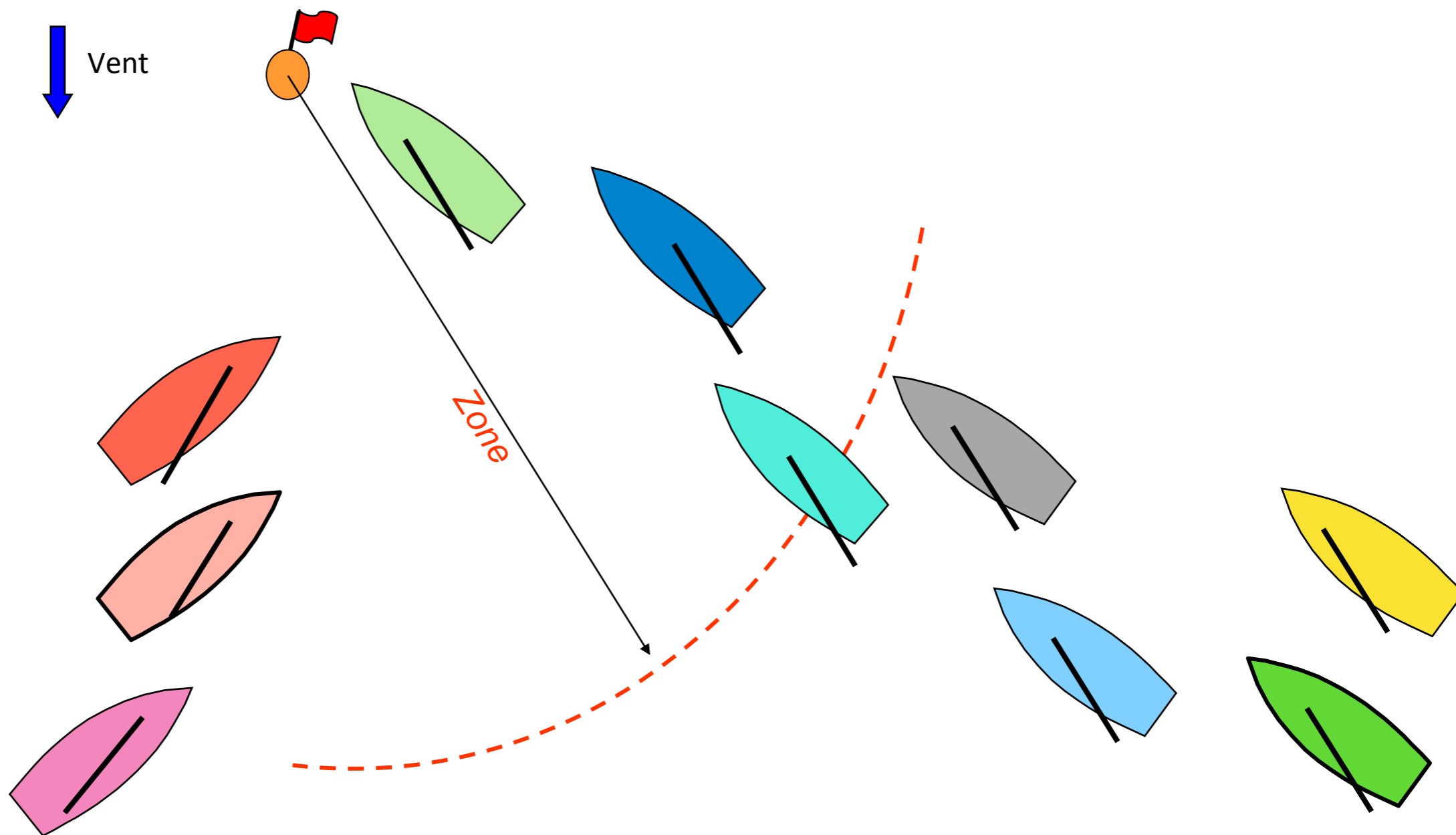
Vert est “Layline”

Bleu est “sous layline”

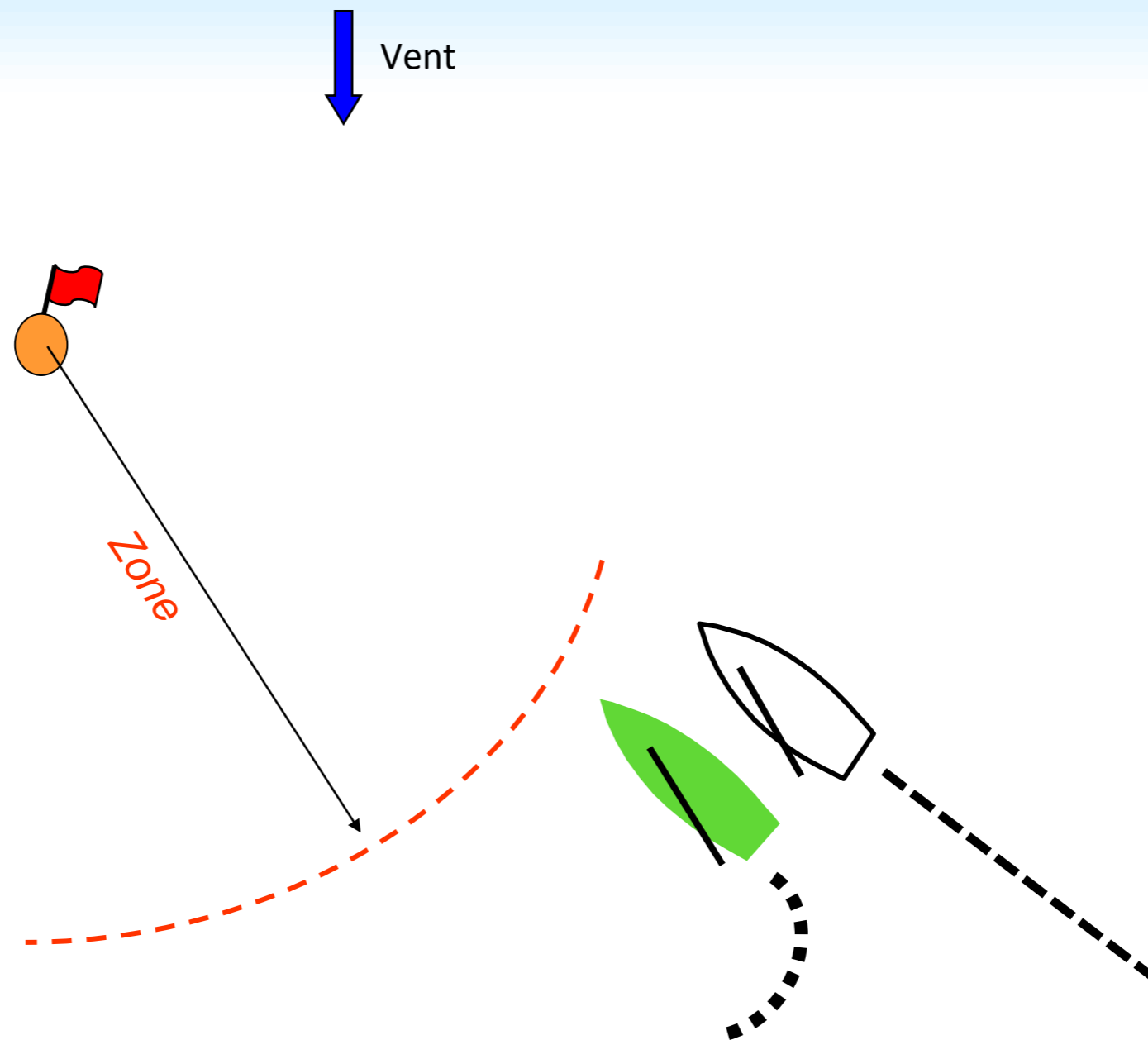


Règle 18.1 Place à la marque ne s'applique pas :

- a) entre des bateaux sur des *bords* opposés sur un louvoyage au vent,



Bateaux rouges bâbord dans la zone, n'ont pas droit à la place à la marque



R 13 s'applique aussi lors de l'approche d'une marque. Vert devient prioritaire que lorsque son virement est terminé et pas limité par la R18.3 (avant la zone).

Règle 18 – Y a-t-il des questions ?

C'est le moment de "chatter"

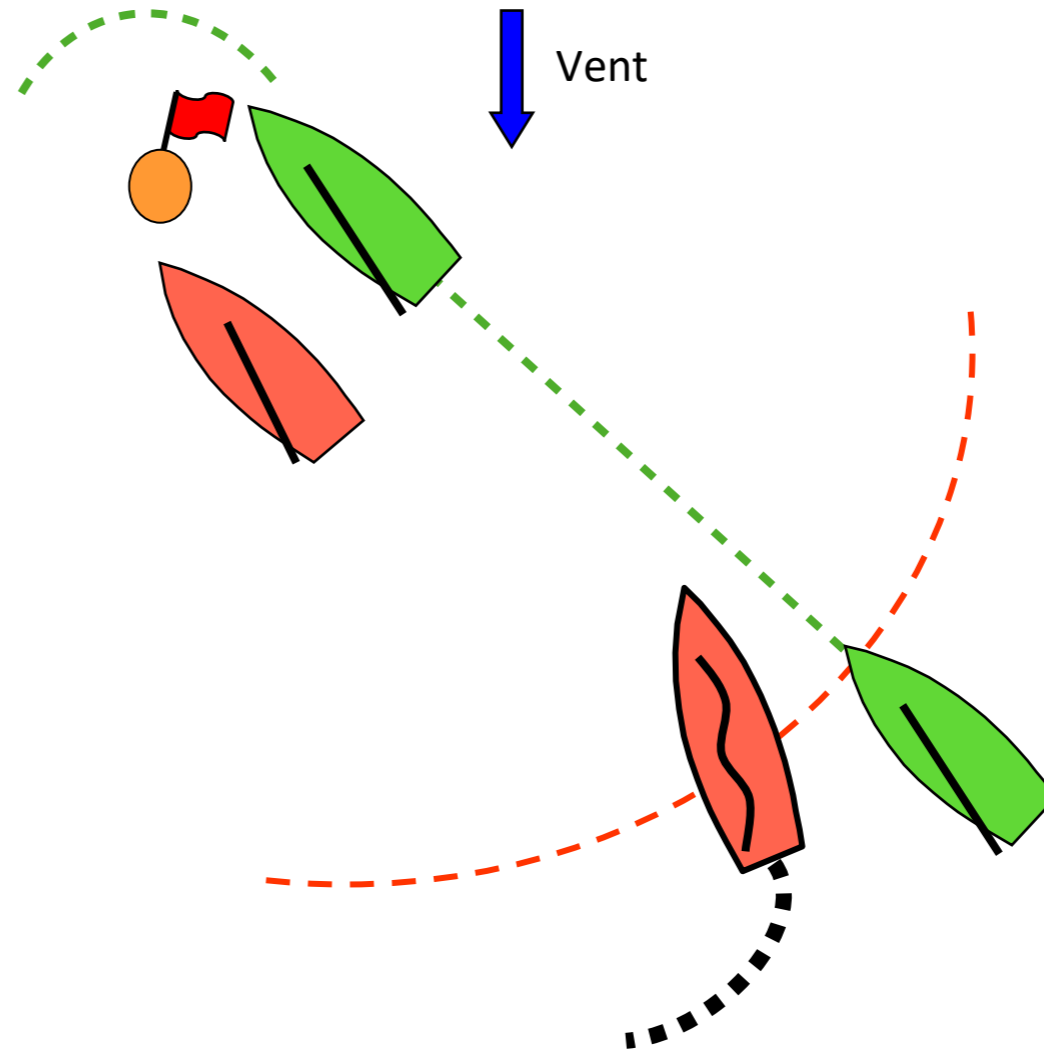
Avez-vous des questions sur ce qui vient d'être expliqué ?


Règle 18 – Réponse au chat

Règle 18.3

Dépasser la position bout au vent dans la zone

Si Rouge vire de bord dans la Zone il ne doit pas obliger Vert à naviguer au delà du plus près ni l'empêcher de passer la marque du côté requis.



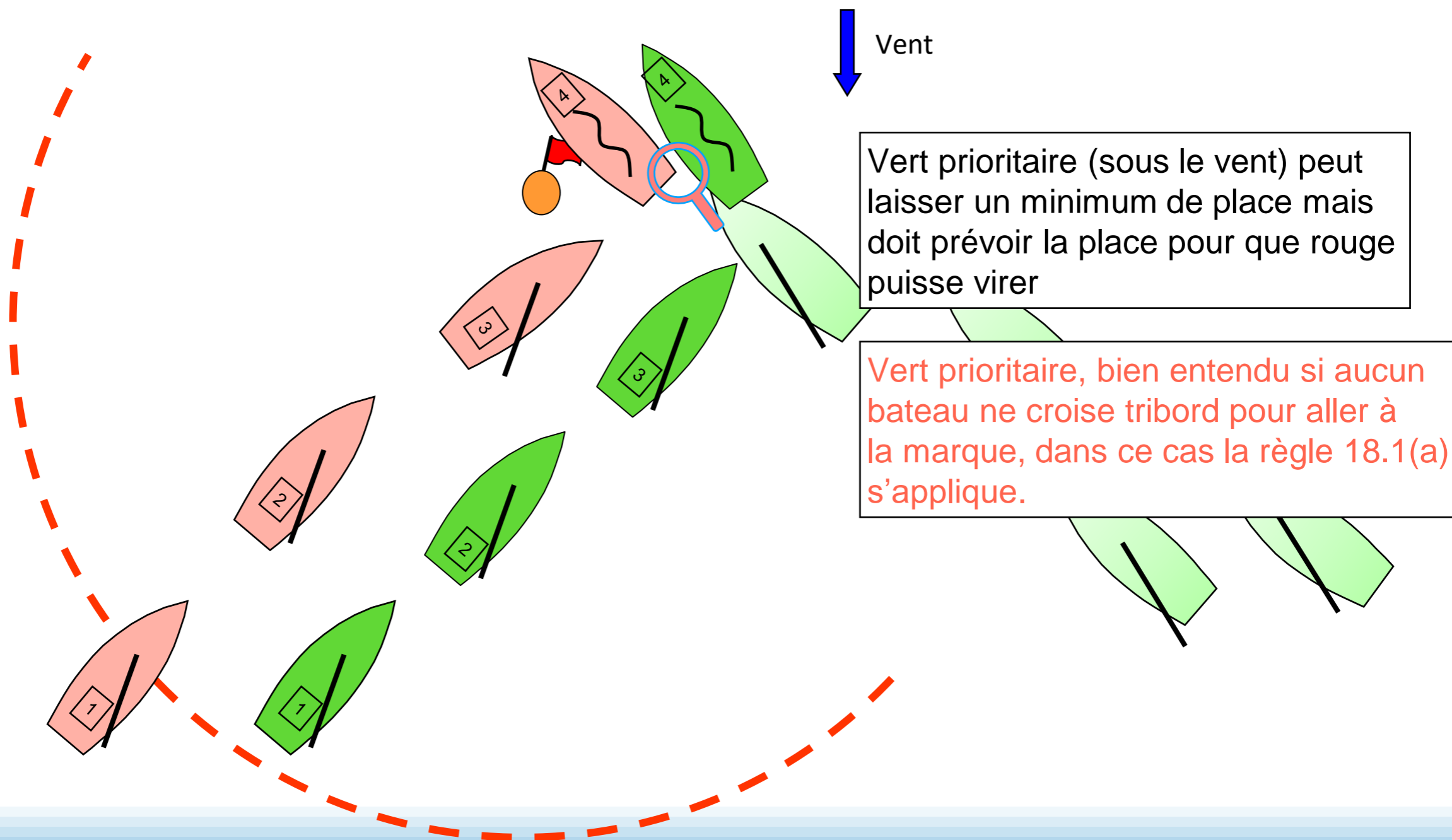
Question :  Un voilier entre bâbord amure en premier dans la zone de la bouée au vent avec un faible vitesse. Il se traîne sur les quelques mètres qui l'en sépare alors qu'arrive un voilier rapide tribord amure: ils sont en route de collision. Est-ce la primauté d'entrée dans la zone ou le tribord amure qui prévaut? Qui doit laisser la place?

A la marque au vent, tribord prime sur la position intérieur.

Règle 18.2 (a)

Quand des bateaux sont engagés, le bateau à l'extérieur doit donner au bateau à l'intérieur la place à la marque,....

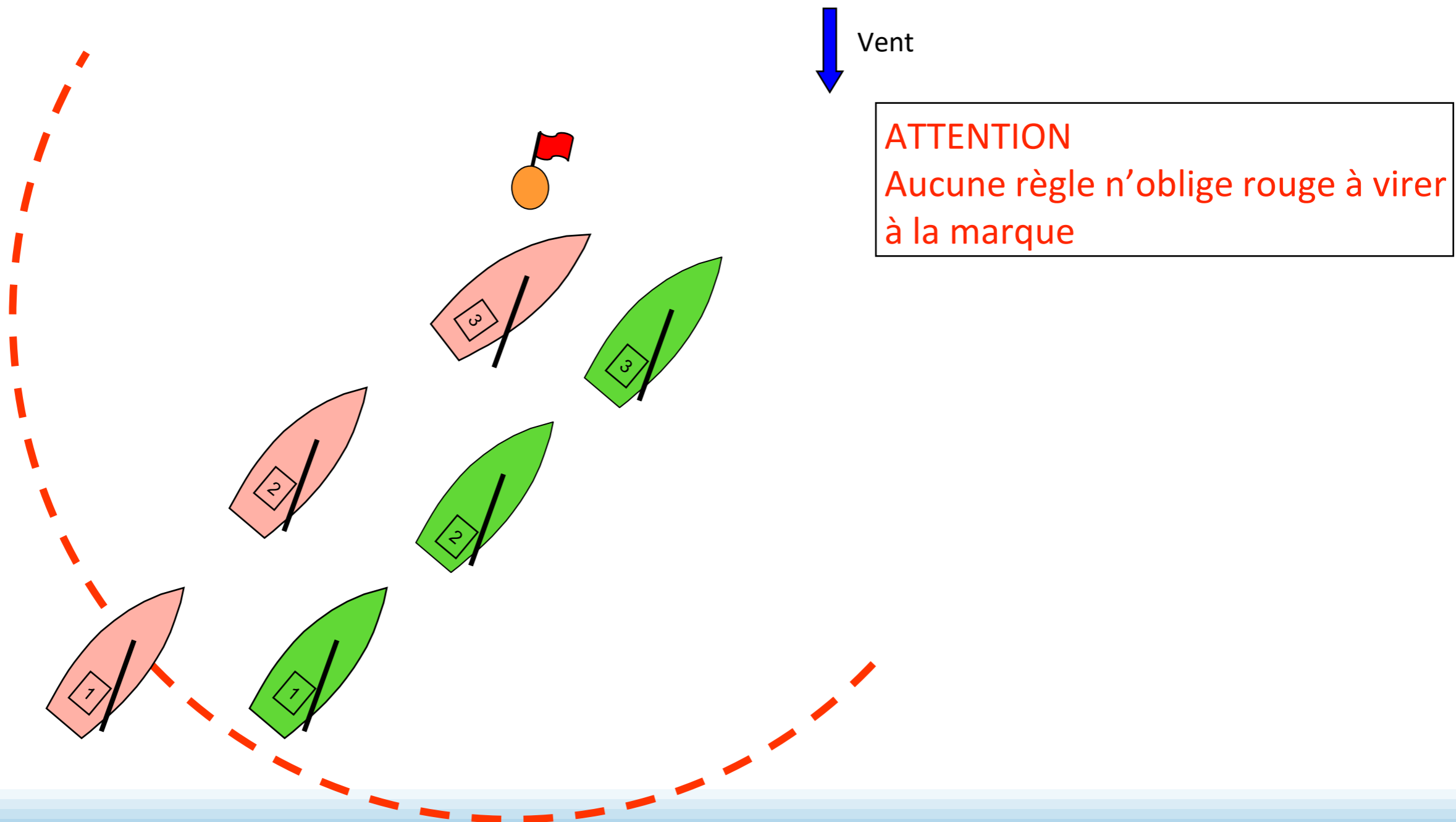
Vert prioritaire (sous le vent) doit la place à la marque, mais attention de ne pas être trop près



Vert prioritaire (sous le vent) peut laisser un minimum de place mais doit prévoir la place pour que rouge puisse virer

Vert prioritaire, bien entendu si aucun bateau ne croise tribord pour aller à la marque, dans ce cas la règle 18.1(a) s'applique.

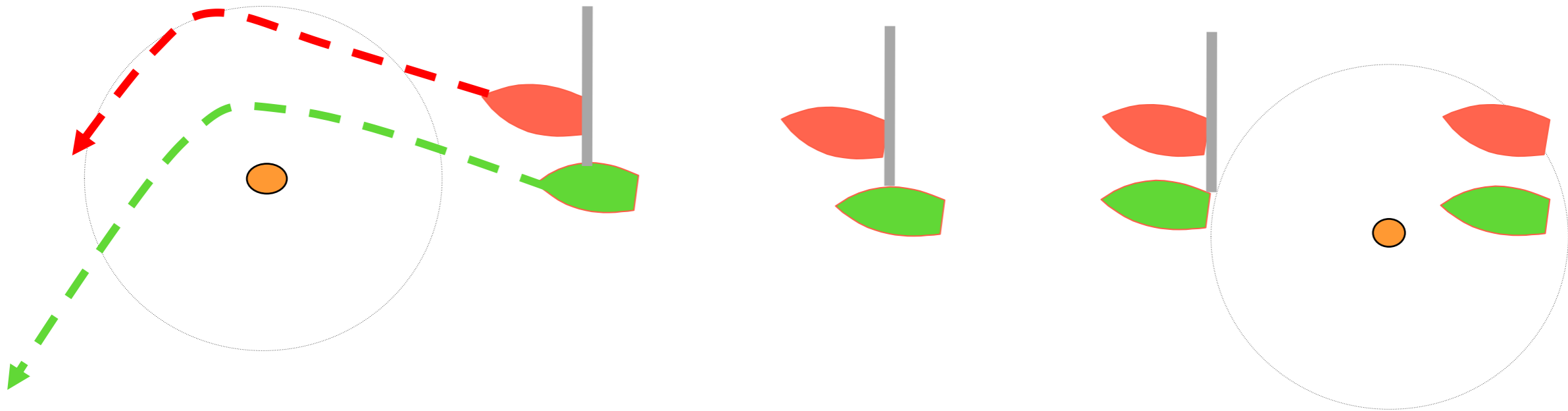
Règle 18.2 (a) Quand des bateaux sont engagés, le bateau à l'extérieur doit donner la place à la marque au bateau à l'intérieur, sauf si la règle 18.2(b) s'applique.



Bateau sous le vent **non engagé** : pas le droit à de la place (rouge)

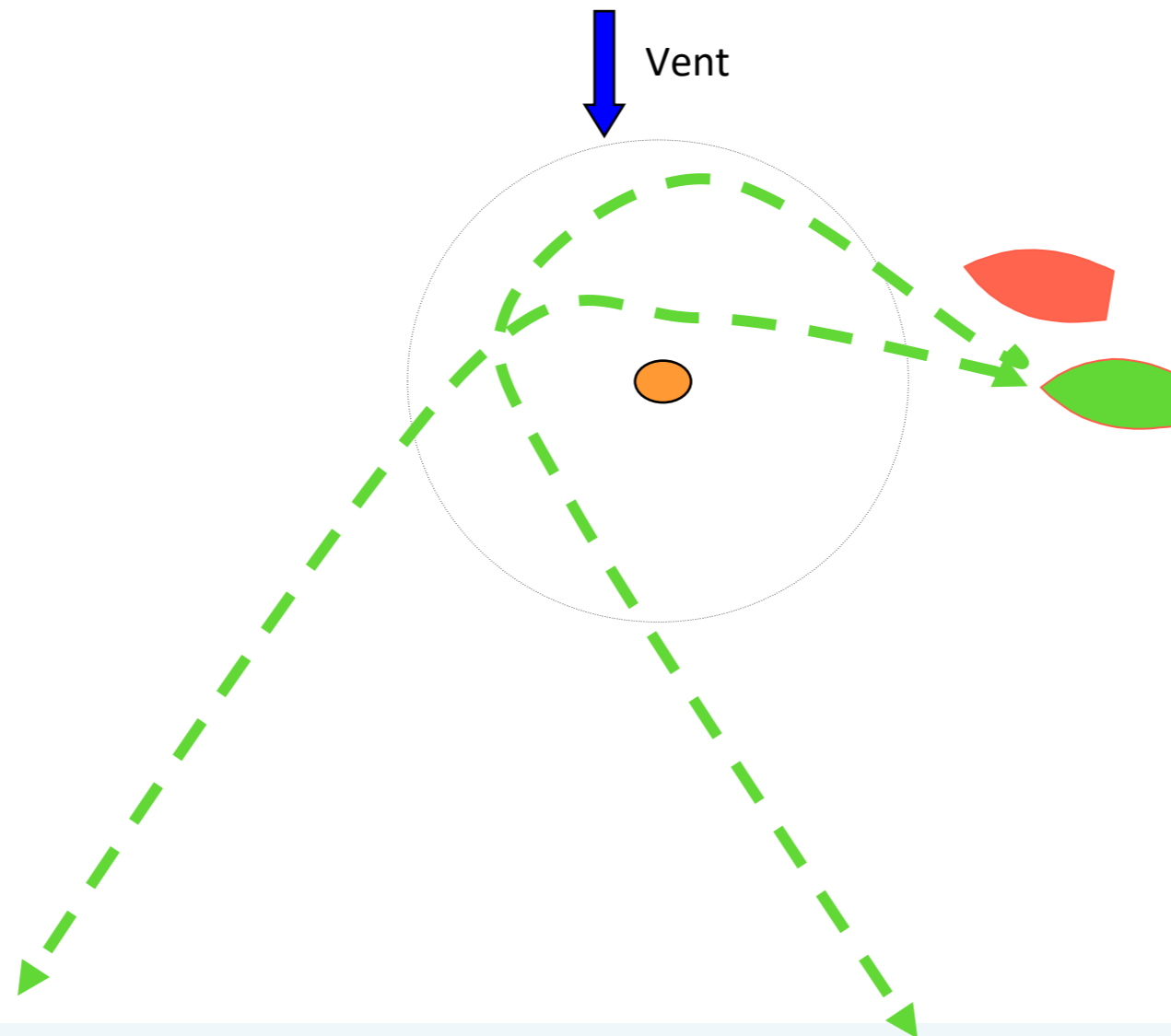


Bateau sous le vent **engagé** : a le droit à de la place et est **prioritaire**



Si je suis engagé je peux choisir ma manoeuvre pour le bord suivant :

- Je veux la gauche , “bare away” classique et je conserve ma vitesse tout en évitant de me faire couvrir au vent par un concurrent
- Je veux la droite, je fais un contournement tactique en empannant à la bouée : “Gybe-Set”



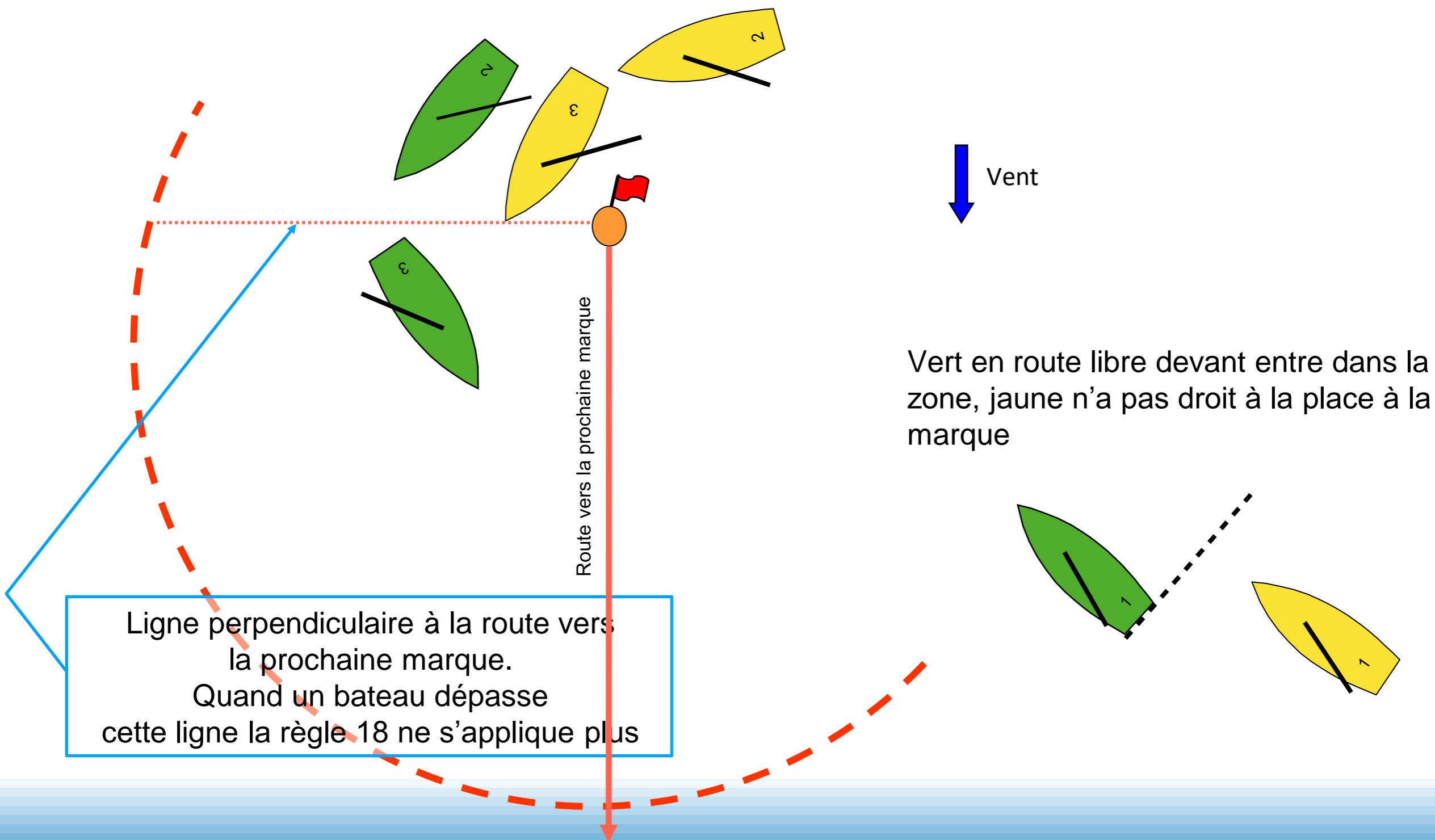
Règle 18 – Y a-t-il des questions ?

C'est le moment de "chatter"

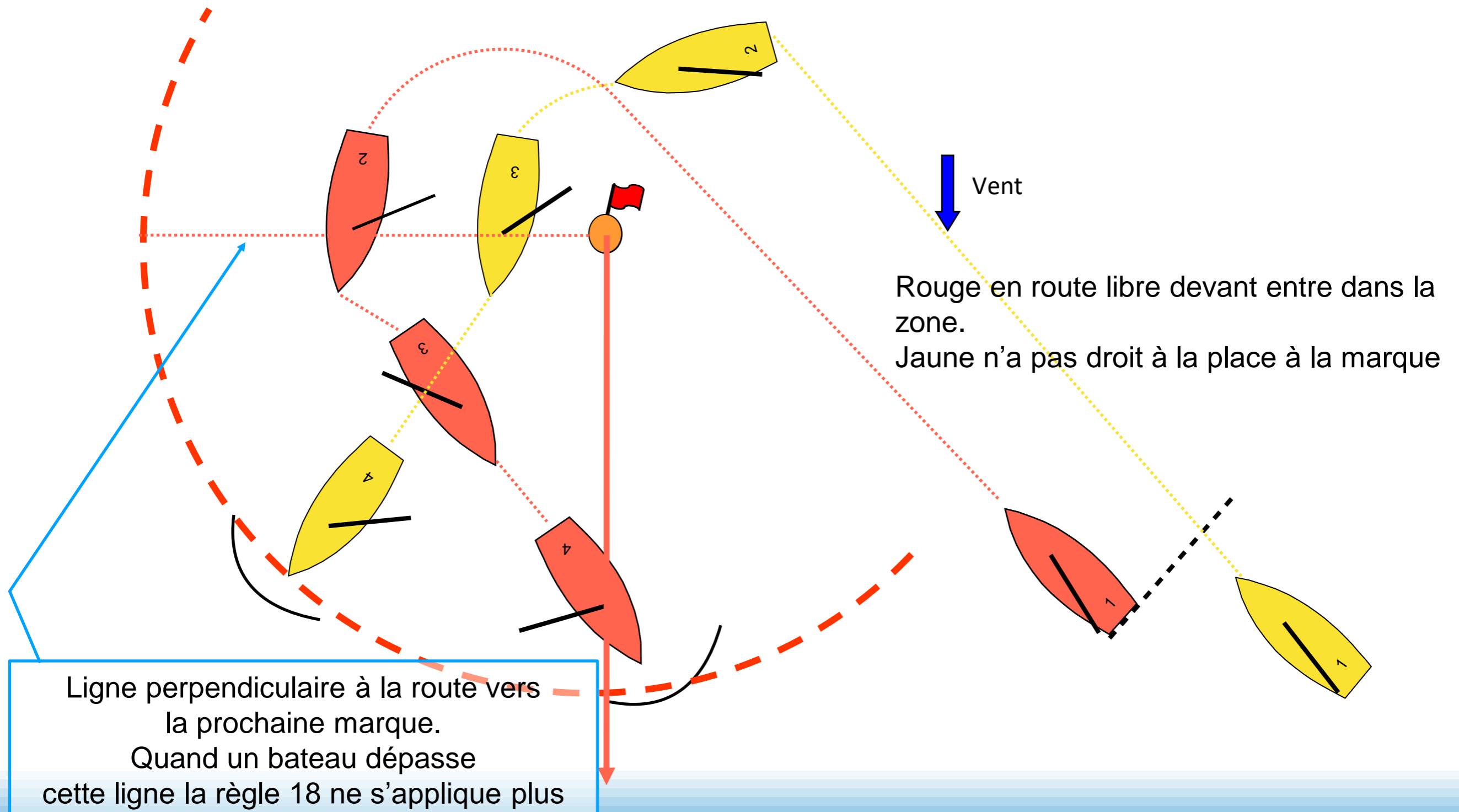
Avez-vous des questions sur ce qui vient d'être expliqué ?

Règle 18 – Réponse au chat

La trajectoire de vert, qui empanne alors qu'il n'a pas dépassé la perpendiculaire, est dans le cadre de la règle 18, exonéré par la règle 43 (son empannage fait partie du contournement de la marque)

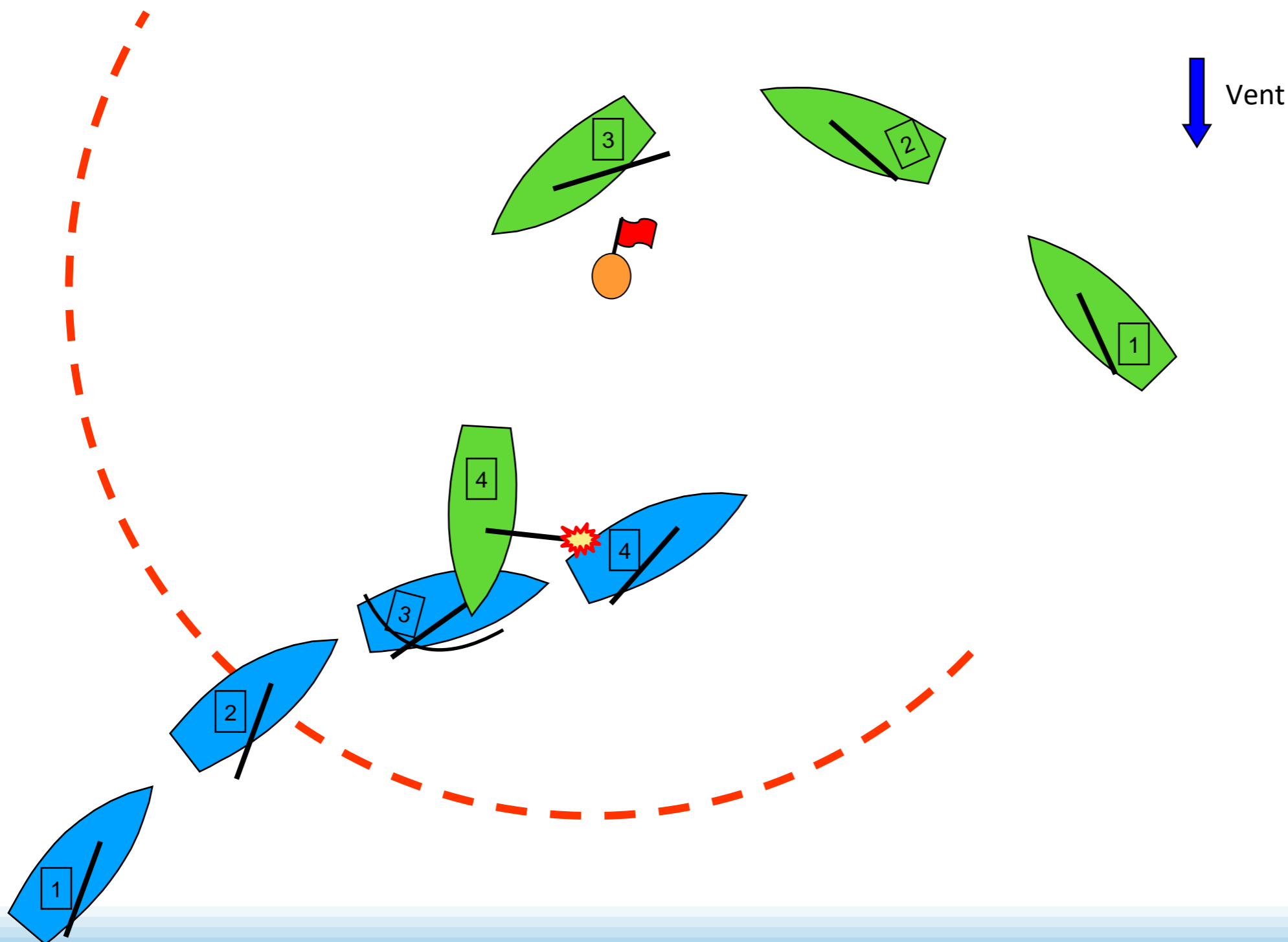


Rouge empanne alors qu'il a fini de contourner la marque : la règle 18 ne s'applique plus



Vert qui à la priorité doit respecter la règle 16 quand il abat.

Bleu doit tout faire pour éviter vert sans avoir à anticiper.



Règle 18 – Y a-t-il des questions ?

C'est le moment de "chatter"

Avez-vous des questions sur l'enroulement de la marque au vent ?

Merci de votre participation et à la semaine prochaine

Règle 18 – Réponse au chat

Questions



Remarques



#73885481

Pour nous aider dans cette opération (nous avons quelques frais), toute contribution volontaire de votre part sera la bienvenue. Pour vos versements :

Compte : ACVL - UBS

IBAN : CH56 0027 9279 D910 2852 0

Titulaire : ACVL , c/o CNM, place de la navigation, 1110 Morges

BIC : UBSWCHZH80A

Communication : téléconférence

Je vous remercie de votre attention et à la
semaine prochaine

Marque sous le vent

3 situations virer sous le vent